



EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} NOVEMBRE 2023

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises, M. Alpha Oumar DRAMÉ (Ve) a prêté serment pour faire partie du Conseil municipal, en remplacement de M. Denis RUYSSCHAERT.

certifié conforme

Le Secrétaire :

Matthias Erhardt

Le Président:

Pierre de Boccard